

Réf: Dossier 368540

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MÉDICAL SOLIDARITÉ DE QUATRE CROIX » en abrégé « CMSQC »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama quatre croix, Lot 850, Ilot 61

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/09/2024, et enregistrés au CEPICI le 28/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MÉDICAL SOLIDARITÉ DE QUATRE CROIX » en abrégé « CMSQC »

Objet :

- Les prestations médicales
- Les prestations chirurgicales
- Les prestations d'imageries médicales diagnostiques et interventionnelles
- Les prestations d'explications médicales et biologiques
- Les prestations de soins infirmiers
- Kinesithérapie
- Promotion et vente de produits pharmaceutiques et de matériels médicaux
- Consultations prénatales
- La prise de participation dans toutes sociétés ou entreprises Ivoiriennes ou étrangères

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L' acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L' emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.

La prise de participation dans toutes sociétés existantes ou devant être créées et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (400.0) Parts
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 400 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama quatre
croix, Lot 850, Ilot 61

Dirigeant(s) Mlle SORO FERELA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-12939 du 12/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76795/GTCA/RC/2024 du 12/12/2024

